Lextenso
Annonces & Formalités

Petites affiches
Gazette du Palais
Quotidien Juridique
Les Affiches Versaillaises
La Loi
Odal
Oplec

Justificatif de parution

Justificatif généré le 17/05/2024

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 17/05/2024
Département : (94) Val-de-Marne (94)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/739959
N° d'annonce : 739959

SANOFI DEVELOPPEMENT PHARMA

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1.900.000 €

Siège social : 82 avenue Raspail 94250 GENTILLY

401 393 624 R.C.S. Créteil

Suivant procès-verbal des Décisions de l'Associé unique en date du 29.04.2024, il a été décidé :

- De nommer la société MAZARS, Tour Exaltis – 61 rue Henri Regnault – 92400 COURBEVOIE, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, en remplacement de la société PricewaterhouseCoopers Audit, démissionnaire

- De nommer Mme Pauline PEREIRA, demeurant 65 rue de Tocqueville – 75017 PARIS, en qualité de Directeur Général, en remplacement de M. Mathias THIBAULT, démissionnaire

- De nommer M. Eric VACARESSE, demeurant 1 Allée des Peupliers – 78350 LES LOGES EN JOSAS, en qualité de Directeur Général

Mention en sera faite au R.C.S. de CRETEIL.

Pour avis

Le représentant légal.

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeSgj09cR
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeSgj09cR

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)